

1635 - Trésor spirituel contenant les obligations - Sébastien Huré°

Auteur(s) : Quarre, Jean Hugues

Identification de l'édition

Transcription diplomatique du titreThrésor spirituel contenant les obligations que nous avons d'estre à Dieu, et les vertus qui nous sont nécessaires pour vivre en chrestien parfait [Livre] / par Hugues Quarre, oratorien (d'après le catalogue de la bibliothèque).

Lieu de publication[Paris]

Imprimeur(s)-libraire(s)[Huré, Sébastien]

Informations sur l'imprimeur et /ou le libraire

- [Huré, Sébastien](#)
- Libraire ; imprimeur du Roi (1662). - Reçu libraire le 8 fév. 1646 ; gendre du libraire Jacques Quesnel, il succède à son père Sébastien I Huré en 1651, d'abord en association avec sa belle-mère, veuve de celui-ci ; reçu imprimeur du Roi en août 1662 par la cession d'Antoine Estienne. Se démet en avril 1667 en faveur de Frédéric I Léonard, son associé depuis 1656, à qui il revend également son fonds

Généralités sur l'édition

Nombre de feuillets [8]- 649-[1] p.

CollationSig. ã8, A-Z8, Aa-Rr8, Ss4

Informations bibliographiques

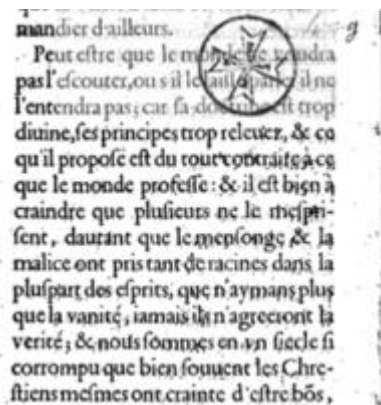
Références catalogues[CCfr](#)

Les documents de la collection

1 notice dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Le seul document de la collection :



[1635 - Sébastien Huré - Trésor spirituel contenant les obligations - BM Lyon](#)
Quarré, Jean Hugues

Tous les documents : [Consulter](#)

Informations sur la notice

Référence Thresors de la RenaissanceThRen_579

Rédaction de la noticeRéach-Ngô, Anne

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Citation de la page

Notice du site Thresors de la Renaissance : **1635 - Trésor spirituel contenant les obligations - Sébastien Huré**°Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle), consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/collections/show/579>

Collection créée par [Anne Réach-Ngô](#) Collection créée le 25/07/2018 Dernière modification le 30/06/2024